

## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC RELATIF À LA VENTE D'IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Donnacona a procédé, au mois indiqué ci-dessous, à la vente de gré à gré des immeubles suivants :

Numéro de lot	Acquéreur(s)	Prix (\$)
<b>Mars 2021</b>		
5 012 118	Encan Québec Est inc.	61 500,00 \$
<b>Avril 2021</b>		
6 421 703	Les Investissements Stratégiques Giguère	253 652,56 \$

Donné à Donnacona, le 13 avril 2021.

Le directeur général adjoint et greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat